



Jeudi, le 2 mars 2017

M. Sébastien Proulx
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Édifrice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est
Aile René-Lévesque, bloc 4
3^e étage
Québec (Québec) G1R 6C8

Monsieur le Ministre,

Le Conseil catholique d'expression anglaise a été fondé en 1981 et représente les intérêts de presque 400 000 catholiques anglophones au Québec. Au fil des ans, le Conseil s'est prononcé sur un large éventail de questions relatives à l'éducation au Québec, notamment la déconfessionnalisation et, plus récemment, le Programme d'éthique et culture religieuse (ECR).

Le conseil d'administration de l'ESCC désire porter à votre attention ses préoccupations concernant le programme d'éducation sexuelle introduit comme projet pilote dans 19 écoles du Québec en septembre 2015 et qui doit devenir obligatoire dans toutes les écoles du Québec en 2017.

Nous tenons d'abord à féliciter le ministère de l'Éducation de se préoccuper de la santé physique et psychosociale de la jeunesse du Québec. L'environnement social actuel présente plusieurs tendances inquiétantes, notamment l'omniprésence d'attitudes et de comportements qui semblent normaliser l'exploitation et l'agression sexuelles, et la prévalence croissante des ITSS chez les jeunes du Québec¹. C'est sans doute pour contrer ces tendances que le Ministère a jugé urgent de mettre en place un programme qui permettra d'aborder ces questions. Tout en comprenant bien les intentions du Ministère, le Conseil éprouve néanmoins de sérieuses inquiétudes touchant la méthode et les postulats sous-jacents du programme.

¹ <http://www.itss.gouv.qc.ca/mts-its-itss.dhtml>

- Nous sommes préoccupés par l'approche multidisciplinaire de l'éducation sexuelle telle que présentée pour le nouveau programme. Le programme encourage non seulement une méthode transversale, mais également l'implication de tous les enseignants, administrateurs et membres du personnel de soutien dans sa mise en œuvre. En théorie, on peut penser qu'une telle approche est plus globale et donc plus efficace, mais en pratique, nous estimons qu'elle mènera à une dilution du programme et à son échec. Il nous paraît illogique, sur le plan pédagogique, de (1) confier l'enseignement de la matière à des enseignants spécialisés dans d'autres disciplines et ayant peu de formation, sinon aucune, en éducation sexuelle et (2) de répartir l'enseignement à travers les disciplines sans jamais vraiment se centrer par conséquent sur la matière elle-même. Nous sommes également préoccupés par le fait que la matière est intégrée dans plusieurs disciplines différentes au lieu d'être présentée de façon distincte et séparée, ce qui, pour les parents, rend extrêmement difficile, sinon impossible, de suivre l'exposition de leur enfant à cette matière.
- Vu la nature délicate du contenu du programme, nous sommes étonnés de constater qu'aucune disposition n'a été prise concernant (1) l'enseignement séparé aux garçons et aux filles, (2) les processus de maturation très individuels chez les élèves, faisant en sorte qu'il serait totalement inapproprié de présenter à bon nombre d'entre eux certains des sujets proposés ou (3) une reconnaissance du fait qu'il se trouve dans nos classes des élèves qui présentent d'importants retards de développement ou encore des problèmes de santé mentale et pour lesquels la matière serait également peu indiquée.
- Dans la publication du ministère de l'Éducation *L'éducation à la sexualité en milieu scolaire : oui, mais comment?*, on note que les parents « sont les premiers responsables de l'éducation de leur enfant »². Nous sommes rassurés par une telle affirmation, mais nous trouvons dans le contenu d'apprentissage certaines directives qui semblent la remettre en question et qui en fait pourraient dresser les parents et les enfants les uns contre les autres. À de nombreuses reprises, les directives encouragent les enseignants à demander à leurs élèves de s'interroger sur les valeurs enseignées par leurs parents et les invitent à rejeter ce qu'ils jugent peu utile pour construire leur identité sexuelle. Il peut bien entendu y avoir de bonnes raisons de donner des lignes directrices de ce genre dans certaines circonstances exceptionnelles, mais le recours fréquent à de telles recommandations créera un écart entre les parents et les enfants, ce qui nous préoccupe énormément. Cela est aussi foncièrement en contradiction avec la reconnaissance par le Ministère que les parents « sont les premiers responsables de l'éducation de leur enfant ».

²http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/EducationSexualite_Oui-mais-comment_FR.pdf

- L'éducation sexuelle, telle que tentée dans ce programme, est un enseignement de valeurs, de normes et, au bout du compte, de ce que veut dire être une personne. Le Québec n'est pas une société culturelle homogène; au contraire, c'est une société pluraliste. Or, ce programme présente une vision de la sexualité humaine comme si elle devait être normative et est, en fait, préjudiciable aux opinions autres que celles qui sont présentées dans les directives du gouvernement. Le mot « traditionnel » tel qu'utilisé dans les directives d'enseignement est en effet un terme péjoratif³. On affirme que les élèves des « communautés culturelles » ont plus de difficulté à « construire leur propre identité ». Une telle attitude est à tout le moins extrêmement condescendante. Dans notre propre perspective, les directives en matière « d'apprentissage » aux niveaux tant primaire que secondaire contiennent de la matière qui entre en contradiction directe avec l'enseignement catholique en matière de sexualité et de comportement sexuel. Par exemple : on enseigne aux jeunes de 7-8 ans que « l'anus » est un « organe sexuel »⁴ (bien que les relations sexuelles anales demeurent une infraction criminelle au Canada); on discute de l'utilisation de la contraception artificielle et celle-ci est même décrite comme un comportement sexuel responsable, alors qu'on ne fait aucune mention – et encore moins d'enseignement – d'autres méthodes (p. ex., les cycles de fertilité); l'expérimentation sexuelle, incluant la masturbation, les aventures sans lendemain et les « amis avec avantages », est présentée sous une lumière positive. En outre, les rapports sexuels entre adolescents sont présentés non seulement comme étant la norme, mais comme étant une « contribution utile au développement de l'adolescent ». Les élèves qui, à l'âge de 16 ou 17 ans, n'ont pas encore vécu de relation « amoureuse » sont vus comme étant désavantagés et « ont plus de chances de vivre des fluctuations dans leur affect et leurs comportements »⁵. Nous parlons ici comme catholiques, mais nous ne sommes certainement pas l'unique communauté culturelle ou religieuse à être fortement préoccupée par le fait qu'on enseignera à nos enfants des choses qui sont aussi fondamentalement opposées à notre compréhension de la sexualité et des comportements sexuels.
- Étant donné la nature litigieuse d'une bonne partie de ce contenu, le Conseil estime que la mise en œuvre du programme pilote, les rapports sur l'accueil du programme dans les écoles pilotes et la mise en œuvre universelle proposée en septembre 2017 ont été très

³ « ...d'autres normes, plus traditionnelles, continuent d'exister et d'influencer les croyances des adolescents sur les rôles sexuels et les rapports entre les hommes et les femmes (ex. : double standard sur l'acceptation sociale des comportements sexuels des filles par opposition à ceux des garçons, sur l'initiation des comportements sexuels, etc.). » *Apprentissages en éducation à la sexualité*, Secondaire, p. 4.

⁴ *Apprentissages en éducation à la sexualité*, Préscolaire et primaire, p. 2.

⁵ *Apprentissages en éducation à la sexualité*, Secondaire, p. 8.

insuffisamment étudiés et discutés à tous les niveaux. Alors que le nouveau programme en histoire a reçu une bonne couverture dans les médias et qu'on a pu réviser le curriculum, le nouveau programme d'éducation sexuelle n'en a reçu presque aucune. Si peu d'attention, en réalité, qu'une directrice d'une école primaire dans l'ouest de Montréal, aussi tard qu'en septembre 2016, ignorait complètement que ses enseignants seraient responsables dès septembre 2017 de l'éducation sexuelle. Enfin, au moment d'écrire cette lettre, pas une seule journée de développement professionnel n'avait été prévue pour une formation pédagogique dans cette matière. Si les conseils de gouvernance et les parents sont parties prenantes dans nos écoles, alors nous voyons mal comment ceux-ci n'ont pas été consultés et n'ont pas eu l'occasion d'aider à établir le curriculum.

Le conseil d'administration du Conseil catholique d'expression anglaise soumet respectueusement que toute mise en œuvre proposée soit suspendue ou retardée jusqu'à ce que les interrogations et préoccupations susmentionnées aient été mieux étudiées et approfondies. Entre-temps, le Conseil aimerait énormément pouvoir discuter de ces questions directement avec le ministre et lui demande par conséquent de prévoir une rencontre avec le Conseil dans les meilleurs délais.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

La présidente,



Diane Lemay